



Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 1er mai 2014 à L'Auberge de la Croix Fédérale à St-Martin

Présents :

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse, Attalens : Perroud Pierre-Alain, Savoy Michel, Savoy Robert – Bossonnens : Cottet Dominique, Menoud Anne-Lise – Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Genoud François, Genoud Anita, Maillard Daniel, François Pilloud – Granges : Christiane Houriet, Pascale Zimmermann – Remaufens : Tâche Jérôme, Olivier Volkart – St-Martin : Cédric Borer, Gérard Buchs - Semsales : Pascal Grivet – Le Flon : Beaud Nathalie – La Verrerie Vial Thierry.

Les membres du Comité de direction (CD) : Colliard Damien, Emonet Sylviane, Fahrni Marc, Furter Béatrice, Gothuey Sandra, Hunziker David, Menoud Laurent, Michellod Savio, Wittenwiller Anne-Lise, La directrice : Bourqui Jacqueline.

Excusés :

Délégués :

Attalens : Blunsch André, Lapiere Luciane, Vulliens Jacques-André,
Bossonnens : Gambin Maurizio,
Châtel-St-Denis : Bavaud Thierry, Ducrot Charles
Semsales : Berthoud Noémie,
Le Flon : Marmier Jean-Patrice
La Verrerie : Vial Pierre
Membre du comité de direction : Dayer Firmin, Le Flon.

Invités présents :

Responsable puériculture : De Vargas Katia
Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline
Responsable ambulances : Burger Daniel
Responsable immeubles à partir du 1^{er} juin 2014 : Colliard Louis
Responsable service des curatelles : Meyer Caroline
Membres du bureau de direction : Dumas Carole : responsable finances et informatique - Perrin Nathalie : responsable Ressources Humaines - Emonet Jacqueline : planification.

Présence de la Presse :

La Liberté : M. Sanchez Stéphane
Le Messenger : Mme Blom Valérie
La Gruyère : excusée.

Début : 20h10

Fin : 21h30

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du pv de l'Assemblée du 6 novembre 2013
4. Présentation des comptes du Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV)
5. Présentation des comptes de l'Aide et des Soins à Domicile (ASDV)
6. Présentation des comptes des Ambulances Sud Fribourgeois (ASF)
7. Présentation des comptes du Service officiel des curatelles
8. Présentation du bilan consolidé du RSSV
9. Rapport de la fiduciaire MGI Group Fiduciaire SA, vérificatrice des comptes du RSSV
10. Approbation des comptes
11. Démission/élection et nomination
12. Approbation du complément apporté à l'annexe 3 du règlement du comité de direction du RSSV
13. Présentation et approbation des budgets Immeubles 2014
 - a) Crédit d'investissement
 - b) Budget de fonctionnement
14. Divers

M, le Préfet Michel Chevalley, Président de l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la Commune de St-Martin pour son accueil.

Au nom de la Commune de St-Martin, M. Gérard Buchs, syndic, souhaite une cordiale bienvenue et informe que le verre de l'amitié sera offert par la commune au terme de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer. Toutes les communes sont représentées ; 34 bulletins de vote ont été distribués, ce qui fixe à 18 voix la majorité absolue en cas de vote.

2. Désignation des scrutateurs

Mme Pascale Zimmerman et Mme Anne-Lise Menoud sont nommées scrutatrices.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 6 novembre 2013

Le PV est approuvé par les délégués avec une abstention (M. Perroud nouveau délégué). Le président remercie son auteure, Mme Marie-Claude Villard.

4. Présentation des comptes « administration générale » du RSSV

En préambule, Mme Bourqui explique l'organigramme du RSSV au 31.12.2013, correspondant à la ventilation des fonctions telles que mises en place pour faire face à l'accélération des activités confiées au RSSV en cours d'année et assurer un traitement rationnel des aspects communs à l'ensemble des activités. La ventilation des charges des postes liés à la direction fut décidée par le comité : 50% reportées sur l'aide et les soins, le solde étant reporté sur ce compte « administration générale ».

Pour rappel, le RSSV est dans sa 10^{ème} année d'existence avec plus de 60 collaborateurs dont une cinquantaine affectés uniquement au service d'aide et de soins à domicile. Suite à l'AG du 6.11.2013 et aux nouveaux statuts, le Comité de direction est passé de 7 à 10 membres, toutes les communes étant désormais représentées (2 membres pour Châtel-St-Denis).

Mme Bourqui passe à la présentation des comptes. Chaque membre de l'assemblée ayant reçu le rapport d'activité et les comptes 2013, les comptes sont parcourus page par page (feuillet bleu) : *Administration générale du RSSV*

La fortune de CHF 435'409.15 au 1^{er} janvier 2013, en diminution de CHF 42'846.85, s'élève au 31.12.2013 à CHF 406'673.69.

Aucune question n'est posée.

5. Présentation des comptes « aide et soins à domicile » ASDV

Avant de passer à la présentation des comptes, Mme Bourqui démontre la progression du service entre 2005 et 2013 :

- Nombre d'heures de soins infirmiers facturées : + 60%
- Les travaux d'économie familiale ont diminué mais la demande est stationnaire actuellement. Elle est néanmoins indispensable aux soins à domicile.

- Nombre d'heures d'économie familiale facturées : - 20%
- Nombre de patients « soins » en 2005 : 234, en 2012 : 390
- Evolution de la dotation utilisée : + 45%
- La durée moyenne d'une prestation chez le patient était de plus d'une heure en 2005 elle est aujourd'hui plus proche d'une demi-heure.

Si les courbes, nombre de collaborateurs et heures totales facturées, ne présentent pas une progression similaire, ceci s'explique par la facturation des soins exigée par les assureurs, il y a 2-3 ans, non plus arrondie à 15' mais à 5'. Cette décision impacte aussi le calcul de la durée moyenne d'une prestation.

Evolution entre 2012 et 2013

	2012	2013	
• Heures facturées			
Soins de base	10'014 heures	11'258 heures	☞ + 12 %
Evaluations	2'070 heures	2'501 heures	☞ + 20 %
Examen/traitement	<u>5'748 heures</u>	<u>5'792 heures</u>	☞ + 1 %
Total des soins	17'833 heures	19'551 heures	☞ + 10 %

Le nombre de patients de la catégorie d'âge, 80 ans et +, a considérablement augmenté.

	2012	2013
0-19 ans :	2 %	1%
20-64 ans :	31 %	25%
65-79 ans :	29 %	30%
80 ans et + :	38 %	44%

Après les explications ci-dessus, les comptes sont parcourus page après page (feuillet verts) :

- Pages 26-27-28-29-30-31. **Aucune question n'est posée.**
- Bilan page 33 : pas de changement de tarif.
-

Les comptes de l'aide et des soins à domicile sont dans les limites du budget. Alors que le 90% des acomptes ont été versés par les communes, pour la 1^{ère} fois il sera demandé une part des 10% restant.

M. le Président remercie Mme Bourqui pour cette présentation, ainsi que Mmes C. Dumas et C.-E Guillaume pour leur immense travail.

Aucune question n'est posée.

6. Présentation des comptes « ambulances » ASF

Présentation faite par Mme Bourqui :

L'ASF boucle ses comptes sur un bénéfice très favorable, environ CHF 700'000.-- vont être remboursés à l'ensemble des communes des 3 districts, dont **CHF 135'590.95 aux communes de la Veveyse**. Cet excellent résultat est dû en grande partie au nouveau tarif appliqué en 2013, inconnu lors de l'élaboration du budget.

M. Burger, responsable de l'ASF, explique par un exemple en quoi consiste cette augmentation :

Intervention fictive ayant eu lieu à St-Martin et un transport à l'HFR Riaz pour un problème respiratoire.

Intervention Primaire urgente, un dimanche (P1 – feux bleus et sirène enclenchés)

Total km = 42 (du départ de Vaulruz jusqu'au site puis transport à l'HFR Riaz et retour à la centrale)

Total en temps = 1h15

Avec administration d'oxygène

Anciens tarifs :

Maladie : tarif de base CHF 680 + nombre de ¼ supplémentaire au-delà d'1 heure CHF 65 = **total CHF 745.-**

Accident : tarif de base CHF 640 + nombre de ¼ supplémentaire au-delà d'1 heure CHF 65 + jour de week-end CHF 70 = **total CHF 775.-**

Nouveaux tarifs :

Maladie/accident : tarif de base CHF 340 + 3.80 le km CHF 159.60 + temps par ¼ heure (CHF 35) dès le départ et par ambulancier (2 personnes) CHF 350 + dimanche 50% des frais du personnel en plus CHF 175 + oxygène CHF 80 = **total CHF 1104.60**

Les comptes sont parcourus page par page (feuillet rose).

Aucune question n'est posée.

M. le Président remercie Mme Bourqui de sa présentation. Il en profite également pour dire un grand merci à M. Burger et ses collaborateurs.

7. Présentation des comptes du service officiel des curatelles

Présentation de M. Marc Fahrni, président de la commission du service officiel des curatelles :

Il précise, en préambule, que le budget 2013 a été effectué sur 8 mois de fonctionnement. Le service s'étant ouvert le 1.9.13, cela donne 4 mois d'activité au lieu de 8. Le budget prévoyait de facturer aux communes un coût de CHF 7.— par habitant, mais on en a facturé que CHF 5.--. Ce qui ne représente pas tout à fait la moitié, car les frais d'investissement sont les mêmes si l'on a fonctionné 4 mois au lieu de 8.

Les comptes sont parcourus page par page (feuillet jaunes).

Le compte 341.00 « installation bureau » de CHF 32'994.75 comprend la réception, ouverture d'une paroi, achat mobilier, travaux de peinture.

Une réserve de CHF 11'459.15.— a été faite.

2014 : dès le 1^{er} avril une nouvelle collaboratrice a été engagée, Mme Pascale Baudin Andrey, ce qui porte le service à 1 EPT. Vu la charge de travail, le service va devoir encore augmenter le nombre de collaborateurs.

Le président remercie M. Fahrni de ses explications.

Aucune question n'est posée.

8. Présentation du bilan consolidé RSSV

Mme Bourqui présente le bilan consolidé (page 9) au 31.12.2013.

M. Le Président remercie Mme Bourqui pour ses explications.

Aucune question n'est posée.

9. Rapport de la fiduciaires MGI Group Fiduciaire SA

Ce n'est qu'après avoir pris connaissance du rapport de KPMG SA, fiduciaire vérificatrice des comptes ASF, que la fiduciaire vérificatrice des comptes du RSSV rend son rapport.

Une copie de ces rapports figurant dans les documents remis aux délégués, il est renoncé à leur lecture.

10. **Approbation des comptes**

- Les comptes du RSSV tels que présentés – Association - Aide et Soins – Ambulances - service officiel des curatelles - sont approuvés à **l'unanimité par les délégués.**
- Les comptes Aide et soins à domicile sont approuvés à **l'unanimité par les délégués.**
- Les comptes ASF sont approuvés à **l'unanimité par les délégués.**
- Les comptes du Service officiel des curatelles sont approuvés à **l'unanimité par les délégués.**
- Le bilan consolidé est approuvé à **l'unanimité par les délégués.**
- Les rapports des fiduciaires sont acceptés. Les délégués donnent décharge aux fiduciaires, ainsi qu'au Comité de direction.

Le Président remercie le Comité de direction, ainsi que la direction et le personnel administratif pour leur immense travail et se dit très heureux que les communes réitèrent leur confiance au RSSV.

11. **Démission/élection et nomination**

- comité de direction : M. Joseph Rigolet a fait part de sa démission, conséquence de sa démission du CC de St-Martin. Mme Sandra Gothuey, CC St-Martin, est proposée pour le remplacer
Mme Sandra Gothuey : est élue au CD à l'unanimité par les délégués.
Un tout grand merci à M. Rigolet pour le travail effectué et bienvenue à Mme Sandra Gothuey.
- Il a été pris acte de la démission de Mme Marie-Claude Villard, secrétaire du comité de direction et de l'AG. Pour la remplacer au poste de secrétaire de l'AG, il est proposé Mme Michèle Jaccard Pugin, secrétaire de direction et du comité RSSV.
Nomination de Mme Jaccard Pugin : acceptée à l'unanimité par les délégués.

12. **Approbation du complément apporté à l'annexe 3 du règlement du comité de direction du RSSV : vacations**

M. Damien Colliard, président du Comité de Direction, suite à une réflexion des membres du comité, propose d'ajouter **aux points A et B** (approuvé par l'AG du 06.11.2013) une rubrique prévoyant une rétribution à l'heure de **CHF 40.-/h** applicable lors de visites, visions locales et séances hors comité.
La modification est acceptée à l'unanimité par les délégués.

13. **Présentation des budgets Immeubles 2014**

a) **Crédits d'investissement**

M. Laurent Menoud, président de la Commission Immeubles (CI) composée de 6 membres, informe du rythme des séances tenu jusqu'à ce jour : toutes les 3 semaines.

M. Menoud commente les deux demandes de crédits d'investissement :

« Réaffectation temporaire du bâtiment pour exploitation 2014 »

On parle de travaux sur l'ensemble des bâtiments (env. 3'000 m²). Il s'agit de travaux basiques (peinture, changement de fenêtres, sols à refaire, pose et dépose de lavabos et douche, prises informatiques, etc.). Une partie de ces travaux pourra être exécutée par M. L. Colliard et l'autre partie par des entreprises externes.

Les CHF 200'000.-- sont la somme de petits éléments qui ont été évalués par la CI.
Incluse dans ce budget : la signalétique CHF 20'000.--

« Crédit d'étude du bâtiment »

Etude des bâtiments : à combien revient l'entretien général du bâtiment, changement de fenêtres, travaux plus conséquents pour rendre ce bâtiment exploitable sur le long terme ? La CI a prévu d'étudier 2 options :

1. la rénovation pour le maintenir dans une vision à 25 ans
2. plus radicale que fait-on avec ces 5'000 m² au centre-ville ?

Des mandats d'étude vont être confiés dans ce sens, tout en gardant en tête que le but de l'affectation de ces bâtiments doit être « médico-social et santé ».

La compétence financière de la CI est de CHF 20'000.—.

Question sur ces 2 crédits :

Q : M. Thierry Vial : comment allez-vous financer ces CHF 400'000.— d'investissement. ?

R : L. Menoud : à court terme par le compte courant du RSSV et par les loyers encaissés, spécialement en 2015.

La demande de crédits d'investissement, soit CHF 400'000.— est **acceptée à l'unanimité par les délégués.**

b) Budget de fonctionnement

M. Menoud commente les principes du document que chacun a reçu. Pour les charges, ce sont les chiffres transmis par HFR, ce qui donne une estimation annuelle de CHF 386'404.00, calculée au prorata dès le 1.5.2014 soit CHF 252'936.00. Pour les produits, il y a 2 colonnes : la meilleure des situations et la pire des situations. La pire des situations est CHF 71'235.— de location et dans la meilleure CHF 192'035.00. Le RSSV va également négocier une location pour l'utilisation des locaux pour la radiologie avec le HFR. En suspens la location des étages au Home le Châtelet : à quelle date des résidents rejoindront-ils le site de Châtel-St-Denis ? Dans la pire des situations, on voit que les CHF 181'701.— de perte seraient couverts par le capital à disposition.

Question sur ce budget d'investissement:

Q : M. Thierry Vial : dans la pire des situations la location de la radiologie n'est pas assurée. ?

R : L. Menoud : Le contrat n'a pas encore été signé avec le HFR. La radiologie ne fait pas partie des équipements remis au RSSV, elle reste propriété de l'HFR.

Plus de question n'étant posée, on passe au vote.

Le budget de fonctionnement 2014 est **accepté à l'unanimité par les délégués**

M. le Président remercie M. Menoud, ainsi que les membres de la commission pour le travail déjà effectué, ils ont encore du « pain sur la planche ».

14. Divers

M. le Président : Il avait été évoqué une idée d'augmentation de l'indemnité forfaitaire. La discussion aujourd'hui a changé et la tendance, si les collectivités acceptent une augmentation, serait plutôt de mettre en place de l'aide pour la personne aidante plutôt qu'une augmentation des sommes versées.

M. Damien Colliard : Le hasard fait que nous sommes le 1^{er} mai 2014 et c'est aujourd'hui que le RSSV entre en pleine possession des bâtiments. Bien que le retour en propriété soit effectif au 01.01.2014, les soins palliatifs ont quittés les lieux le 30.04.2014.

Merci à ceux qui sont venus aux portes ouvertes, cela démontre votre intérêt pour ces locaux. Dans les prochains mois, les prochaines années, il y aura passablement de travail,

parfois dans l'urgence, pour le comité de direction et la commission immeuble que je profite de remercier.

Si le home le Châtelet peut venir comme prévu en septembre, cela va être une bonne solution pour les communes et pour le RSSV, ce qui permettra de ne pas attribuer ces locaux dans la précipitation et de répondre au mieux à la destinée de ces bâtiments. Le CMV (Centre médical de la Veveyse), menée par le Dr Berney, se met vraiment en place, ce qui correspond aux vœux des 9 communes de la Veveyse de répondre à un besoin sanitaire pour ses habitants.

En parallèle, les médecins consultants du HFR viennent toujours, ce qui maintient une vie au sein du site.

Le CD a pris la décision en avril dernier d'engager, M. Louis Colliard ici présent comme responsable technique de l'immeuble dès le 1.6.14 à 100 %. Bienvenue à M. Louis Colliard.

Un grand merci à Mme Dumas pour avoir préparé tous les documents, l'établissement des comptes et tout son travail.

Merci également aux membres du comité pour leur présence aux séances.

Le bail chez Samvaz a été résilié au 30.9.14, les collaborateurs de l'ASD vont emménager en septembre dans la partie ancienne du bâtiment.

Le CD est aussi à votre disposition si vous avez des questions durant l'année.

Plus personne ne demande la parole.

M. le Président exprime sa gratitude envers les 60 collaborateurs du RSSV, ainsi qu'aux différents chefs de service et à la directrice.

Persuadé que l'histoire commencée en 1892 par M. et Mme Monney ne s'arrêtera pas à la page 122, le RSSV en écrira de nouvelles !

M. Le Président clôt l'assemblée et remercie la commune de St-Martin pour le verre de l'amitié qu'elle nous invite à partager.

Châtel-St-Denis, le 1^{er} mai 2014

La Secrétaire : Michèle Jaccard Pugin

Le Président : Michel Chevalley

CHÂTEL-ST-DENIS, LE 5 NOVEMBRE 2014